Nancy : Marouane et Taha tentent d'enlever leur soeur

15/03/2012 à 10h02

M., étudiante en lettres avait quitté le domicile familial à Strasbourg en septembre 2010, précisément pour se libérer de cette emprise ancrée dans une tradition musulmane qui l'étouffait. Suite à une erreur du CROUS et un courrier malheureux, ses frères, dont son jumeau Marouane, 21 ans, ont retrouvé sa trace. Lundi matin, ils ont attendu qu'elle sorte de son petit appartement du centre-ville, l'ont accostée puis ont tenté de la faire monter de force dans leur voiture.

Selon les témoins, « leurs retrouvailles » étaient musclées. La jeune femme a été traînée au sol, rouée de coups de pied et de poing. Un homme a tenté de s'interposer, il a été frappé au visage lui aussi. « *On voulait juste lui parler de notre mère, malade. Elle nous a repoussés, ça nous a choqués !* », assurent sans rire les frères.

« *On a été maladroits mais on voulait réunir la famille comme avant.* » revendique Taha. Oh, il n'a jamais empêché sa sœur de poursuivre ses études pas plus qu'il ne l'a obligée à porter le voile « *ou la burqa* », assure-t-il, mais « *je lui interdisais, les extras, les boîtes de nuit, fréquenter les garçons. Chez nous, c'est comme ça !* », maintient-il énervé dans le box.

Inquiétant, Taha dans une déposition faite aux policiers a exprimé son intention de recommencer. « *Dès demain ou dès que l'opportunité se présentera* ». (…)

Taha Benatia et Marouane Belboul, sont reconnus coupables de violences volontaires aggravées. Le premier, eu égard à son casier déjà bien chargé, est condamné à 3 ans de prison dont 15 mois assortis de sursis et mise à l'épreuve. Le jumeau écope de 18 mois dont 12 de SME.

Est Républicain